



Dossier OF-Fac-Gas-N081-2014-20 02
1 juin 2015

Environnement Canada
Division de l'évaluation environnementale
Région des Prairies et du Nord, Programme d'EE du Sud
123, rue Main, bureau 150
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W2
Courriel : easouthpnr@ec.gc.ca

NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL)
Demande du 31 mars 2015 visant le projet d'agrandissement du réseau de NGTL en 2017
(le projet)
Effets possibles sur des espèces inscrites dans la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*

Madame, Monsieur,

L'Office national de l'énergie, aux termes de la LEP, informe par les présentes le ministre de l'Environnement que le projet susmentionné, s'il est approuvé et construit, pourrait avoir des répercussions sur 13 espèces mentionnées à l'annexe 1 de cette loi, ou sur leur habitat.

Les espèces en question sont les suivantes :

Caribou des bois, population boréale – Annexe 1 – espèce menacée

- Chinchaga
- Rive est de la rivière Athabaska
- Rive ouest de la rivière Athabaska

Paruline du Canada – Annexe 1 – espèce menacée

Engoulement d'Amérique – Annexe 1 – espèce menacée

Petite chauve-souris brune – Annexe 1 – espèce en voie de disparition

Pie-grièche migratrice – Annexe 1 – espèce en voie de disparition

Chauve-souris nordique – Annexe 1 – espèce en voie de disparition

Moucherolle à côtés olive – Annexe 1 – espèce menacée

Faucon pèlerin – Annexe 1 – espèce préoccupante

Quiscale rouilleux – Annexe 1 – espèce préoccupante

Hibou des marais – Annexe 1 – espèce préoccupante

Crapaud de l'Ouest – Annexe 1 – espèce préoccupante

Bison des bois – Annexe 1 – espèce menacée

Râle jaune – Annexe 1 – espèce préoccupante

.../2

Le 31 mars 2015, NGTL a présenté une demande à l'Office visant la construction et l'exploitation d'un agrandissement de son réseau en Alberta. Le projet nécessiterait cinq tronçons de pipeline distincts sur une longueur totale approximative de 230 kilomètres (km) et deux stations de compression, avec activités connexes. Les pipelines proposés suivraient des perturbations linéaires existantes sur quelque 208 km et une nouvelle emprise devrait être créée pour le reste de la distance (22 km) en raison de diverses considérations, notamment parce qu'il n'y a pas de perturbations linéaires existantes ou qu'il est impossible d'y loger la canalisation. NGTL propose une entrée en service des composantes du projet d'ici le 1^{er} avril 2017. Pour de plus amples renseignements sur le projet, visitez le site Web de l'Office à l'adresse <http://www.neb-one.gc.ca/agrandissement-ngtl>.

Le projet est assujéti à l'exigence d'une évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*. Pour un complément d'information au sujet de cette évaluation, consultez le Registre canadien d'évaluation environnementale, numéro de référence 80099.

Le projet traverserait l'habitat essentiel cerné dans le *Programme de rétablissement du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada – 2012* d'Environnement Canada.

Si Environnement Canada a des points précis à faire valoir sur cette question, il lui faudra remplir la demande de participation afin de prendre part à l'audience GH-002-2015. Ses commentaires seront examinés après leur dépôt dans les règles auprès de l'Office et leur signification à NGTL au plus tard le 9 juillet 2015 à 16 h l'heure de Calgary. Les demandes de participation peuvent commencer à être présentées à compter du 18 juin 2015.

Les demandes de renseignements peuvent être portées à l'attention de Katie Emond, conseillère en processus, sans frais au 1-800-899-1265.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La secrétaire de l'Office,

Original signé par

Sheri Young